

**Vendredi
6 novembre 2015
à Bruxelles**

DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

ENTRETIENS EUROPEENS

**Nouveau cadre
juridique européen
dans le secteur bancaire**

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France - Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1 - 1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

Conférence
Bâtonniers

Conseil
National
des Barreaux

9h15 - 9h30 : Propos introductifs
Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

**ATELIER 1
UNION BANCAIRE ET NOUVELLE GOUVERNANCE**

Exigences prudentielles et accès à l'activité des établissements de crédit
Mario NAVA, Directeur à la DG FISMA de la Commission européenne
9h30 - 9h55 : Présentation
9h55 - 10h10 : Débats

Mécanisme de surveillance unique des établissements de crédit
Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Maître de conférences, Université de Strasbourg
10h10 - 10h35 : Présentation
10h35 - 10h50 : Débats

10h50 - 11h00 : Pause

Mécanisme de résolution unique des établissements de crédit
Marc FYON, Avocat au Barreau de Bruxelles
11h00 - 11h25 : Présentation
11h25 - 11h40 : Débats

Mesures structurelles pour les banques « too big to fail » et transparence des opérations de financement sur titres
Etienne OUDOT de DAINVILLE, Conseiller financier, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne
11h40 - 12h05 : Présentation
12h05 - 12h20 : Débats

12h20 - 13h45 : Déjeuner sur place

**ATELIER 2
NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE CONSOMMATEUR**

Accès à un compte bancaire de base et changement de banque
Jean-Pierre BUYLE, Ancien Bâtonnier du Barreau de Bruxelles
13h45 - 14h10 : Présentation
14h10 - 14h25 : Débats

Nouveaux services de paiement
Pascale-Marie BRIEN, Fédération bancaire européenne
14h25 - 14h50 : Présentation
14h50 - 15h05 : Débats

15h05 - 15h15 : Pause

**ATELIER 3
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET DEVELOPPEMENT
DU « SHADOW BANKING »**

Secteur bancaire et nouvelle réglementation en matière de blanchiment de capitaux
Ludovic MALGRAIN, Avocat Associé au Barreau de Paris
15h15 - 15h40 : Présentation
15h40 - 16h00 : Débats

Perspectives de régulation du « shadow banking »
Sylvestre TANDEAU de MARSAC, Avocat au Barreau de Paris
16h00 - 16h25 : Présentation
16h25 - 16h40 : Débats

Propos conclusifs
Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

ENTRETIENS EUROPÉENS

« Nouveau cadre juridique européen dans le secteur bancaire »

Vendredi 6 novembre 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale

(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

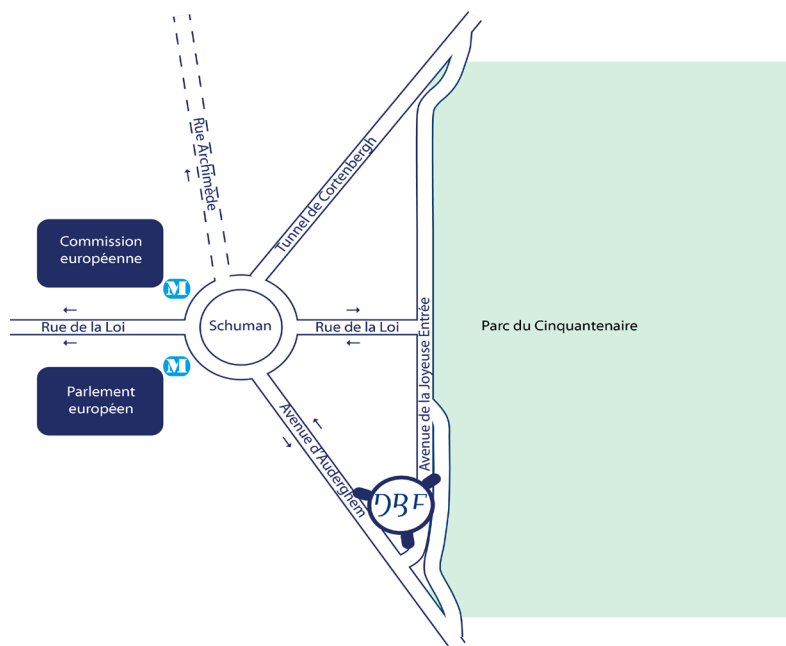
BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

8
heures de
formation
validées !